

## Histoire des Archives au XXe siècle

Au XXe siècle, la production archivistique croissante des administrations entraînent la construction de deux ailes de conservation supplémentaires rue Fischart. Le service s'étoffe, se modernise, accroît la production des inventaires et voit son lectorat s'élargir en raison de l'intérêt du public pour la recherche généalogique.

L'Alsace et la Moselle sont finalement rendues à la France en vertu du traité de Versailles de 1919. Pour les Archives départementales du Bas-Rhin, la reprise en main par les autorités françaises se traduit par la rédaction en 1925 d'un état général des fonds, écrit conjointement par l'archiviste-paléographe du département récemment nommé, Auguste Eckel (1862-1952) et par Alexandre Vidier (1874-1927), Inspecteur général des Archives et des Bibliothèques alors mandaté par le ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. A l'instar de l'état général des fonds réalisé trois ans plus tard, toujours sous la direction d'Alexandre Vidier, pour les Archives départementales du Haut-Rhin, puis, la même année, pour celles de la Moselle, il s'agit pour les autorités françaises de disposer d'un panorama complet de l'état des fonds et des collections de ces services après environ un demi-siècle de domination allemande.

En 1932, le service bas-rhinois est agrandi d'une nouvelle aile dédiée à la conservation des fonds. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en 1946, est nommé archiviste-adjoint du département un jeune archiviste-paléographe, François-Jacques Himly (1915-2004). Chargé des fonds anciens par le directeur Lucien Metzger, il réalise notamment un index de l'inventaire de Louis Spach, ainsi qu'un inventaire et un index des premiers fonds de la série J (documents entrés par voie extraordinaire à partir de 1944). Devenu lui-même directeur en 1959, poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 1983, François-Jacques Himly s'attelle à moderniser le service, à l'étoffer en personnel et à faire rédiger de nombreux index et instruments de recherche qui, à l'heure actuelle, constituent le socle des ressources disponibles en salle de lecture. C'est également pendant son activité de directeur que l'ensemble architectural du service est finalement complété, en 1971, par la construction d'une nouvelle aile de conservation et d'une salle prévue à l'origine pour le service éducatif. Ce bâtiment d'aspect contemporain est réalisé par l'architecte strasbourgeois Mario Cardosi.

Les Archives départementales du Bas-Rhin passent sous l'autorité du Département le 1<sup>er</sup> janvier 1986, en vertu de l'article 66 de la loi de décentralisation du 22 juillet 1983. Les Archives départementales deviennent, dès lors, une compétence obligatoire du Département et sont financées par ce dernier.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, sont rattachés aux Archives départementales du Bas-Rhin le service du patrimoine culturel de l'ancienne Direction de la Culture et du Patrimoine, ainsi que la Mission « Mémoire » du Département. Le service a dès lors pris le nom de Direction des Archives, du Patrimoine et de la Mémoire.

## Contact & Information

DIRECTION DES ARCHIVES DU PATRIMOINE ET DE LA MÉMOIRE DU BAS-RHIN

6 rue Philippe Dollinger

67100 Strasbourg

Tél : +33 (0)3 69 06 73 06

Fax : +33 (0)3 69 33 21 39

Courriel : [archives@bas-rhin.fr](mailto:archives@bas-rhin.fr)

Web : <http://archives.bas-rhin.fr>

Salle de lecture ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h en continu.

Ouverture à 10h le premier jeudi du mois

